





## CÉRÉMONIE DU 14 JUILLET 2026

**11h30**  
AU MONUMENT AUX MORTS

**ACCOMPAGNÉE PAR  
L'UNION MUSICALE DE RY**

**SUIVIE D'UN  
VIN D'HONNEUR**



*Liberté • Égalité • Fraternité*

### Page 1

- Cérémonie du 14 juillet
- Dépôt de déchets verts

### Page 2

- Concessions du cimetière communal
- Recensement

### Page 3

- Fête du village

### Page 4

- ASCSS Section judo
- Assemblée Générale ASCSS
- ASCSS Section Badminton
- Forum des associations
- CCAS - Téléassistance

## Dépôt de déchets verts

Pour rappel, ce dépôt est strictement municipal, réservé aux habitants de la commune. Les apports autorisés sont les tontes de pelouse, les tailles de haies et branches de moins de 10 cm de diamètre, ainsi que la ferraille dans la benne prévue à cet effet. Aucun autre dépôt (gravats divers, bois, meuble, plastique, palettes, etc...) ne peut être accepté, la déchetterie de Darnétal est prévue à cet effet. Le conseil municipal a décidé en séance du 10 avril 2026 de :

-Fermer l'accès à l'arrière du dépôt en installant des bornes en bois et une barrière en limite de voirie,

-Ouvrir le dépôt tous les lundi et mercredi de 16h30 à 19h00 avec présence de notre agent municipal qui contrôlera les apports de végétaux et la résidence des déposants

-L'accès piéton à l'avant du dépôt reste ouvert.

Nous vous demandons de respecter les règles de fonctionnement et horaires d'ouverture afin de pérenniser l'existence de ce service utile à tous.



### Mairie de Servaville-Salmonville

Tél. 02.35.23.40.31

@ mairie@servaville-salmonville.fr

www.servaville-salmonville.fr

Durant la période estivale de juillet et août, la Mairie assurera une permanence uniquement **le lundi de 17h à 19h.**

Reprise des permanences habituelles à compter du 31 août.



## Information concernant les concessions du cimetière communal

Dans le cadre de prochains travaux de reprise de concessions au cimetière communal, la municipalité invite les habitants disposant d'une sépulture familiale, ou ayant connaissance de celle d'un proche, dont la concession est échue ou prochainement à échéance, à se rapprocher de la mairie.

Les familles concernées sont priées de faire connaître leur souhait concernant :

- le renouvellement de la concession ;
- ou l'autorisation de reprise de la concession après constat d'abandon.

Cette démarche permettra de mettre à jour les informations administratives et d'assurer une gestion respectueuse et conforme du cimetière communal.

Les personnes concernées sont invitées à se présenter en mairie dans les meilleurs délais afin d'obtenir tous renseignements utiles et d'effectuer les démarches nécessaires.

La municipalité remercie chacun pour sa compréhension et sa collaboration.



## STOP AUX LINGETTES ET AUTRES DÉCHETS DANS LES TOILETTES !

### LES LINGETTES : UN FLÉAU INVISIBLE MAIS BIEN RÉEL

Jetées dans les toilettes, elles s'accumulent dans les canalisations, bloquent les pompes et provoquent des pannes coûteuses.

Elles ne sont pas seules : huiles, peintures, solvants, produits chimiques et médicaments perturbent aussi le réseau d'assainissement.

### DES DÉGÂTS MULTIPLES



Pannes et surcoûts  
Risques de débordement



Pollution durable



### "BIODÉGRADABLE" NE VEUT PAS DIRE "JETABLE DANS LES TOILETTES"

Ces produits ne se désagrègent pas dans l'eau et forment des bouchons solides.

### LES BONS GESTES :



Lingettes → Poubelle



Huile de friture → Déchetterie



Peintures, solvants,



Médicaments → Pharmacie

## Recensement 3<sup>ème</sup> PÉRIODE 2026

Les jeunes gens (filles et garçons) nés en juillet, août, septembre 2010 doivent se faire recenser dans les trois mois qui suivent leur seizième anniversaire, à la mairie de leur domicile aux jours et heures de permanences.

### Cette démarche est obligatoire.

Se munir du livret de famille et d'une pièce d'identité (carte nationale d'identité, passeport ou tout autre document justifiant de la nationalité française) ainsi qu'un justificatif de domicile daté de moins de trois mois.



## Participation aux frais de transports scolaires

A compter de la rentrée 2026, suite à la dissolution de l'Entente intercommunale des collèges, la mairie participera aux frais de transports scolaires des élèves fréquentant **le collège Emile Chartier**

A hauteur de **100 €** par enfant inscrit

**01**

**Valider et régler votre inscription sur le site NOMAD**

Vous avez jusqu'au 16 juillet sous peine d'une majoration de 20€

**02**

**Transmettre en mairie la facture acquittée, un RIB pour le remboursement et une adresse mail de contact.**

Date limite de dépôt des dossiers en mairie :  
15 octobre 2026

Tout dossier incomplet ou hors délai ne sera pas pris en compte

## Fête du village 2026

Clap de fin d'un week-end intense mais tellement bon. CE WEEK-END qui a fait que nous avons décidé de reprendre la suite du comité des fêtes de notre commune. L'évènement incontournable pour toutes les générations et que nous ne voulions pas voir disparaître. Cette journée est allée au-delà de nos attentes, une fois de plus.

Ce que nous retiendrons :

- Une belle communion le vendredi soir autour d'un apéritif dinatoire avec la présence de la mairie, des forains, des présidents des différentes associations de notre commune, l'ancien bureau du comité des fêtes (qui prend à chaque fois le temps de venir profiter désormais, et ils ont bien raison) ainsi que nos bénévoles sans qui tout ce que nous entreprenons ne pourrait être concrétisé.
- Le samedi une magnifique retraite aux flambeaux avec pas moins de 120 lampions distribués par le CMJ (Conseil Municipal des Jeunes) pour le plus grand bonheur des enfants présents. Le traditionnel feu d'artifice qui nous a personnellement enchanté et il semblerait que ce soit le cas vu les retours positifs que nous ne cessons de recevoir.

Et pour finir le dimanche avec la plus grosse journée :

- La foire à tout a réuni plus de 50 exposants pour quasiment 300 mètres linéaires de stands.
- Notre restauration du midi a été un véritable succès, comme les années précédentes.
- La bonne humeur a régné tout au long de la journée avec les manèges présents pour le plus grand bonheur des grands et des petits. Et qu'aurait été cette journée sans une partie endiablée d'auto-tamponneuses entre le comité actuel, l'ancien comité et M. le Maire.

Bref, une fois de plus un week-end mémorable sous le soleil pour notre village et pour nous.

Des remerciements il va y en avoir et nous comptons bien n'oublier personne :

Tout d'abord MERCI A VOUS TOUS pour votre présence, votre aide, votre soutien que ce soit en tant que spectateur ou bénévole. Nous vous voyons nombreux depuis le début de notre aventure et ça nous fait chaud au cœur.

A nos amis forains pour leur professionnalisme et leur bonne humeur ainsi que leurs conseils avisés pour notre grande première.

CELESTA qui nous a gratifié de ce magnifique feu d'artifice, nous leurs avons fait confiance et nous ne sommes pas déçus.

Nos partenaires locaux pour leur sympathie et la qualité de leurs produits : la Ferm'entente à St Aignan sur Ry, la boulangerie « les délices de Mme Bovary » à Ry, la boucherie Blin à Ry, les légumes de Cybèle à Auzouville sur Ry et la ferme des châtaigniers à Catenay.

Et enfin la Mairie qui, comme toujours, soutient ses associations et fait preuve d'une présence sans faille.

La page étant maintenant tournée, place à l'évènement suivant : le cinéma en plein air.

Celle-ci aura lieu le samedi 22 août à partir de 21h... informations et détails à suivre prochainement sur notre page Facebook et sur Panneau Pocket.





## ASCSS Section Judo

Lundi dernier, nos judokas ont reçu leur ceinture et leur diplôme, fruit de leur travail durant toute cette année. Le cadre était particulièrement champêtre en raison de la chaleur. Le kimono était remplacé à l'occasion par une tenue plus légère. Une mention spéciale est attribuée à Lucas qui a reçu sa ceinture noire, un accomplissement bien mérité.

A cette occasion, le nouveau bureau de l'ASCSS section Judo a été présenté. Il a déjà commencé à s'investir pour que cette discipline puisse continuer à être pratiquée à Servaville-Salmonville.

Un grand merci à Christophe BAROU, notre professeur, qui met chaque année toute sa passion pour transmettre son savoir. Nous vous attendons tous (anciens et nouveaux) à la rentrée de septembre pour débiter une nouvelle année !

Le bureau du judo club de l'ASCSS



## Assemblée générale de l'ASCSS

L'assemblée générale de l'ASCSS aura lieu  
**le vendredi 3 juillet à 19 heures**  
dans le préfabriqué situé derrière la salle polyvalente.

## ASCSS Section Badminton

Le 26 juin a eu lieu le barbecue de fin de saison de la section Badminton de l'ASCSS.

Le 5 juin dernier, ce sont les ados du bad qui ont pu profiter de leur soirée avec une partie de bowling endiablée.

Bref, une très belle saison s'achève!  
Sylvie et Samuel vous retrouveront dès la rentrée de septembre pour une saison. 2026/2027 toute aussi sportive et festive !  
Bel été à tous !



### INFO CCAS :

## TÉLÉASSISTANCE

Prise en charge de vos  
frais d'installation



À compter du **1<sup>er</sup> juin 2026**, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) fait évoluer ses aides pour soutenir le maintien à domicile et la sécurité de ses aînés.



Le CCAS prend désormais en charge vos **frais de mise en service** pour toute nouvelle souscription d'un contrat de téléassistance.



#### QUEL EST LE MONTANT DE L'AIDE ?

- La prise en charge est accordée dans la limite maximale de **100 €**.

JUSQU'À  
**100 €**  
REMBOURSÉS\*



#### QUELLES SONT LES CONDITIONS POUR EN BÉNÉFICIER ?

Pour obtenir votre remboursement, il vous suffit de transmettre au CCAS les pièces justificatives suivantes :

- La **facture acquittée** de l'organisme de téléassistance (faisant apparaître clairement le paiement des frais de mise en service).
- Un **Relevé d'Identité Bancaire (RIB)** au nom du bénéficiaire pour effectuer le virement.



Rendez-vous en mairie aux horaires d'ouverture pour déposer votre dossier ou pour toute information complémentaire.



## Forum des associations

Le Forum des Associations se tiendra le  
**samedi 5 septembre de 15h à 18h**  
dans la salle polyvalente.

Venez découvrir les activités proposées par les associations de la commune, rencontrer les bénévoles et trouver l'activité qui vous correspond. Nous vous attendons nombreux pour ce moment de partage et de convivialité !

